

À paraître dans la collection Insee Références
"L'emploi et les revenus des indépendants", édition 2015

Exploitants agricoles, commerçants, artisans ou professionnels libéraux, les travailleurs indépendants représentent en France une personne en emploi sur dix.

Ce numéro de la collection Insee Références offre **un nouveau regard sur cette population aux multiples facettes :**

- **Quelles activités exercent-ils ? Combien gagnent-ils ? En quoi la création du statut d'auto-entrepreneur a-t-elle modifié le paysage à partir de 2009 ?**
- **Quel est leur patrimoine ?**
- **Qui sont les non-salariés des secteurs culturels ?**
- **Que gagnent les médecins libéraux récemment installés ; quelles évolutions récentes ? Et quels contrastes avec leurs aînés ?**
- **De quelles autres ressources les foyers d'agriculteurs disposent-ils pour compléter le revenu agricole ?**

Les non-salariés en quelques chiffres clés

2,8 millions de personnes exercent une **activité non salariée** fin 2011, à titre principal ou en complément d'une activité salariée. Elles représentent une personne en emploi sur dix.

15 % sont **exploitants agricoles**. Les autres (artisans, commerçants ou professionnels libéraux) présentent une grande variété de profils ; la moitié exerce dans le commerce et l'artisanat commercial (21 %), la santé (17 %) et la construction (14 %).

+ 26 % : c'est la **hausse du nombre de non-salariés hors agriculture entre 2006 et 2011**. Ce dynamisme est en partie porté par le succès du statut d'auto-entrepreneur. Ainsi, fin 2011, 487 000 auto-entrepreneurs sont économiquement actifs, soit un non-salarié sur cinq, hors secteur agricole.

Les femmes ne représentent qu'**1/3** des effectifs non agricoles, et **1/4** dans l'agriculture. Très peu présentes dans la construction et les transports, elles sont plus nombreuses dans les services aux particuliers et représentent plus d'un non-salarié sur deux dans la santé.

Fin 2011, **11,4 %** des non-salariés ont **60 ans ou plus** et **9,1 %** ont **moins de 30 ans dans les secteurs non agricoles** ; 9,5 % et 6,1 % chez les exploitants agricoles. Ils sont plus âgés en moyenne que les salariés.

3 100 euros nets de revenu par mois en moyenne pour les **non-salariés « classiques »** (hors auto-entrepreneurs et hors agriculture). Le secteur le moins rémunérateur est le commerce hors magasin (870 euros) et le plus rémunérateur est le secteur juridique (+ de 9 000 euros par mois).

460 euros nets de revenu par mois en moyenne pour les **auto-entrepreneurs** avec peu de différences selon les secteurs.

41 % des revenus perçus par les **10 % de non-salariés « classiques » les mieux payés** (33 % pour les salariés du privé) ; **15 %** des revenus perçus par la **moitié des non-salariés « classiques » les moins rémunérés** (25 % pour les salariés).

Quel est le patrimoine des indépendants ?

Un ménage d'indépendants est défini ici comme un ménage dans lequel vit au moins une personne exerçant une activité indépendante.

- **Le patrimoine brut des ménages d'indépendants en moyenne 3 fois plus élevé que pour les autres ménages, en partie du fait du patrimoine professionnel**

En 2010, le patrimoine brut total des ménages d'indépendants est de **595 600 euros** en moyenne contre 197 400 euros pour les autres ménages. **Cet écart s'explique en partie par la prise en compte du patrimoine professionnel**, 178 800 euros en moyenne, soit **30 % du patrimoine total**.

Le montant du patrimoine professionnel varie du simple au double entre les commerçants d'un côté (129 000 euros), les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus et les professions libérales de l'autre (272 100 euros). **Sa composition est fortement liée à la nature de l'activité exercée** : il est constitué pour moitié de terres ou de cheptel pour les agriculteurs ; pour un tiers de la valeur des stocks et du fonds de commerce pour les commerçants.

- **Hors patrimoine professionnel, les indépendants ont un patrimoine privé brut supérieur de 84 % à celui des autres ménages à âge, revenu et autres caractéristiques identiques**

Le montant moyen de patrimoine privé brut (c'est-à-dire hors patrimoine professionnel) détenu par les ménages d'indépendants est plus de deux fois supérieur à celui des autres ménages (416 900 euros contre 188 300 euros). Il varie de 274 500 euros chez les agriculteurs à 797 800 euros chez les chefs d'entreprise et professions libérales. Au total **plus de la moitié des 1% des ménages les mieux dotés en patrimoine privé sont des indépendants** quand ceux-ci ne représentent que 15 % de l'ensemble des ménages.

Le haut niveau de patrimoine privé des indépendants, comparé à celui des autres ménages, est en partie le résultat de l'accumulation de revenus plus élevés. Toutefois, **à caractéristiques identiques (en particulier âge et revenu), le patrimoine privé des indépendants reste supérieur de 84 % à celui des autres ménages. C'est le cas en particulier pour les agriculteurs (+ 127 %)**. Viennent ensuite les artisans (+ 103 %), les chefs d'entreprise et professions libérales (+ 72 %) et les commerçants (+ 58 %).

Les ménages d'indépendants sont plus souvent propriétaires de leur résidence principale que les autres ménages (77 % contre 54 %). Ils disposent aussi d'un patrimoine financier plus important, mais le répartissent de façon semblable entre les différents actifs (comptes-courants, livrets, assurance-vie etc.). Ils détiennent cependant une plus grande part de valeurs mobilières.

- **Davantage de donations chez les indépendants, mais leur poids dans le patrimoine accumulé reste limité**

La transmission par héritage ou donation constitue une étape importante pour le processus d'installation chez les indépendants. Plus souvent que les autres ménages, ceux-ci ont bénéficié d'une donation ou en ont eux-mêmes réalisé une. Cependant, **le poids de ces transferts dans leur patrimoine est comparable à ce qu'il est chez les autres ménages**.

Qui sont les non salariés des secteurs culturels ?

- **27 % des actifs en emploi dans les secteurs culturels exercent comme indépendants ; parmi ces derniers, 4 sur 10 sont auto-entrepreneurs**

Fin 2011, **131 000 personnes** exercent une activité non salariée dans les secteurs culturels, 100 000 à titre exclusif et 31 000 en complément d'une activité salariée. **La part des non-salariés est trois fois plus élevée que dans l'ensemble de la population active occupée**. Les 3/4 d'entre eux travaillent dans les arts visuels, l'architecture et les secteurs du livre et de la presse.

Dans les secteurs culturels, l'engouement provoqué par la création du régime des auto-entrepreneurs a été massif : la **part des auto-entrepreneurs parmi les non-salariés y est deux fois plus importante (4 sur 10) que dans l'ensemble des secteurs**.

- **1 020 euros par mois dans l'enseignement artistique amateur, 3 740 euros en architecture**

En 2011, dans les activités culturelles, le revenu d'activité moyen des indépendants « classiques » (hors auto-entrepreneurs) s'élève à **2 360 euros par mois, soit un quart de moins que tous secteurs confondus** (3 100 euros, hors agriculture). L'architecture est le secteur le plus rémunérateur (3 740 euros), et l'enseignement artistique amateur le moins rémunérateur (1 020 euros). Cette grande variabilité d'un secteur culturel à l'autre s'accompagne d'une dispersion

tout aussi forte au sein même de ces secteurs. **Les auto-entrepreneurs des secteurs culturels déclarent un revenu moyen de 430 euros** par mois au titre de leur activité non salariée, soit légèrement moins que la moyenne d'ensemble du régime (460 euros).

Hors auto-entrepreneurs, **les femmes non salariées gagnent 40 % de moins que les hommes**, contre 24 % tous secteurs confondus. En revanche, les femmes qui ont opté pour l'auto-entrepreneuriat dans les activités culturelles perçoivent en 2011 des revenus semblables à ceux des hommes.

▪ **Une part importante de pluriactifs dans les secteurs culturels**

Les faibles niveaux de revenu dans les secteurs culturels sont en partie compensés par le fait que l'activité non salariée s'adosse plus fréquemment qu'ailleurs à une activité salariée, souvent sans lien avec le monde de la culture : **13 % des indépendants « classiques » cumulent activité non salariée et salariée, soit trois points de plus que tous secteurs confondus.**

Comme dans l'ensemble des secteurs, la pluriactivité des auto-entrepreneurs des secteurs culturels est trois fois plus fréquente que chez les indépendants « classiques » (42 % contre 33 % tous secteurs confondus).

Les pluriactifs des secteurs culturels déclarent des revenus d'activité non salariée moyens de 1 300 euros par mois pour les indépendants « classiques » et 320 euros pour les auto-entrepreneurs, soit des montants presque moitié moindres que ceux de leurs homologues monoactifs.

Dans ces activités plus qu'ailleurs, le salaire des pluriactifs constitue leur source principale de revenu. Si les auto-entrepreneurs des secteurs culturels ne se distinguent guère de leurs homologues des autres secteurs (les salaires représentant en moyenne 85 % du revenu d'activité global des pluriactifs), il n'en va pas de même des indépendants « classiques » : **67 % de leur revenu d'activité global est issu de l'activité salariée contre seulement 53 % tous secteurs confondus.**

Combien gagnent les médecins libéraux récemment installés ? Quelles évolutions récentes ? Et quels contrastes avec leurs aînés ?

▪ **Des revenus très variables selon la spécialité, allant parfois du simple au double**

À côté de leur activité libérale, 27 % des généralistes et 44 % des spécialistes exercent une activité salariée complémentaire. Sur l'année 2011, le revenu d'activité d'un médecin, somme de son revenu libéral et de son revenu salarié éventuel, s'élève en moyenne à **106 140 euros** mais varie fortement suivant les spécialités (de **82 000 euros pour les généralistes à 190 000 euros pour les radiologues**). Le revenu salarié ne représente en moyenne qu'une faible part du revenu d'activité. Moins de 5 % pour les généralistes (3 900 euros) et 11 % pour les spécialistes (15 300 euros).

Quelle que soit la spécialité, les femmes perçoivent des revenus d'activité significativement inférieurs à ceux des hommes (de l'ordre d'un tiers).

En 2011, **le revenu moyen des jeunes généralistes est inférieur de 15 % à celui de l'ensemble des généralistes**. Cela s'explique notamment par leur moindre ancienneté (leur patientèle n'est pas encore totalement constituée) mais aussi par une proportion plus importante de femmes, ces dernières réalisant moins d'actes que leurs collègues masculins. **Le revenu des jeunes spécialistes est en revanche légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des spécialistes (+6 %)**. Ceux-ci sont en effet plus souvent installés en secteur 2 (à honoraires libres) et exercent plus souvent des spécialités techniques plus lucratives (anesthésie, chirurgie, etc.).

▪ **Une augmentation des revenus d'activité des jeunes médecins au cours des générations**

Observés en 2005 puis en 2011, **les revenus globaux d'activité des jeunes médecins ont progressé, en euros constants, de 2,4 % pour les généralistes, de 7,5 % pour les spécialistes du secteur 1 et de 11,4 % pour les spécialistes du secteur 2**. Cette augmentation reflète à la fois une augmentation du revenu libéral et une augmentation du revenu salarié. Si on tient compte de l'évolution de leurs caractéristiques (par exemple la féminisation chez les généralistes), en 6 ans, les revenus des jeunes médecins ont augmenté de 7 % pour les généralistes et les spécialistes de secteur 1 et de 9 % chez les spécialistes de secteur 2.

Cette hausse est portée par une majoration du tarif des actes pratiqués et l'apport de nouveaux modes de rémunération sous forme forfaitaire (permanence de soins mieux rémunérée, rémunérations complémentaires liées à l'atteinte d'objectifs de santé publique, etc.).

De quelles autres ressources les foyers d'agriculteurs disposent-ils pour compléter le revenu agricole ?

▪ Des revenus agricoles très différenciés notamment selon le type de production

En 2010, **490 000 exploitations agricoles en France métropolitaine sont dirigées par 604 000 chefs d'exploitation ou coexploitants**. Les petites exploitations représentent plus du tiers des exploitations agricoles, mais seulement 7 % de la superficie agricole et 3 % de la production. La double activité (exercice d'une activité agricole et d'une autre activité par un même individu) y concerne plus d'un tiers des chefs d'exploitation, contre 13 % dans les exploitations moyennes ou grandes.

381 000 foyers d'agriculteurs dirigent des exploitations de moyenne ou grande taille. Le revenu agricole de ces foyers s'élève en moyenne à 23 900 euros annuels ; il varie de 12 400 euros pour les exploitations spécialisées en bovins viande à 39 300 euros pour celles de grandes cultures non céréalières (betteraves, pommes de terre, légumes de plein champ, etc.). Les variations individuelles sont encore plus grandes. Ainsi, **plus de 10 % des foyers ont obtenu un revenu agricole négatif tandis que 10 % ont obtenu plus de 52 900 euros**.

▪ Les revenus non agricoles viennent compléter les ressources du foyer à hauteur de 37 % du revenu global en 2010

Pour 98 % des foyers s'ajoutent au revenu agricole des revenus complémentaires de forme et de montants divers. Dans l'ensemble, ces revenus complémentaires sont constitués pour 60 % de revenus d'activité (salaires ou bénéfices non agricoles), pour 31 % de revenus de la propriété et pour 9 % de pensions ou retraites. D'un montant moyen de 14 600 euros en 2010, ils sont inférieurs à 1 300 euros pour un quart des foyers et supérieurs à 21 000 euros pour un autre quart.

Le revenu global des foyers d'agriculteurs s'élève ainsi à **38 200 euros en moyenne, dont 37% sont des revenus non agricoles. Le revenu global apparaît moins dispersé que le revenu agricole**. Pour un quart des foyers, il est inférieur à 16 700 euros tandis que pour un autre quart, il est supérieur à 50 000 euros, soit un rapport de un à trois (contre un à quatre pour le revenu agricole). Alors que pour un tiers des foyers, le revenu agricole est négatif ou inférieur au Smic net (12 700 euros en 2010), cette part descend à 18 % pour le revenu global.

▪ La part d'activité non agricole varie selon le type d'exploitation

Un foyer d'agriculteurs sur deux dispose de revenus d'activité non agricoles. **Pour ces foyers, ce revenu complémentaire se monte en moyenne à 15 700 euros pour les salaires et à 10 000 euros pour les bénéfices non agricoles**.

La part d'activité non agricole est plus fréquente dans les exploitations de grandes cultures ou de cultures permanentes que dans les exploitations d'élevage, davantage contraintes par les soins réguliers à apporter aux animaux. De fait, dans les élevages laitiers, le revenu agricole représente plus de 70 % du revenu global du foyer. Il est néanmoins inférieur au revenu agricole moyen perçu par l'ensemble des foyers. À l'opposé, les grandes cultures et les cultures permanentes sont plus facilement compatibles avec des activités non agricoles. Le revenu agricole pèse néanmoins pour plus de 50 % dans le revenu global de ces foyers et, en ce qui concerne les exploitations céréalières ou viticoles, son montant est nettement supérieur à celui de l'ensemble des foyers.

@InseeFr



#travailleursindépendants

#nonsalariés

#autoentrepreneurs

#revenus

#patrimoine

#independants

#agriculture

Comment se procurer l'ouvrage?



Pour les **journalistes**, l'ouvrage est disponible au Bureau de presse de l'Insee

- Tél : 01 41 17 57 57 ou bureau-de-presse@insee.fr

Pour vos **lecteurs** :

- Cet ouvrage est disponible gratuitement sur www.insee.fr - rubrique [Publications et services](#)
- Il peut être également acheté en ligne : www.webcommerce.insee.fr et chez les libraires